Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 4

Rubrik: 50e Congrès des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

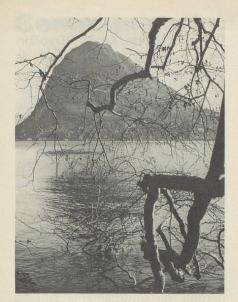


Photo S:Comment s'appelle ce mont au sud-est de la Suisse? **S ...**

égyptiens, polonais, suédois, français, italiens, autrichiens, allemands, hongrois, ainsi que des experts de l'ONU.

Tous nos compatriotes ont-ils pu être avertis des possibilités d'évacuation? Est-il vrai, comme la presse l'a affirmé, que certains Suisses n'ont eu connaissance de ces possibilités qu'après le départ de l'avion mis à leur disposition? Comme je l'ai déjà relevé, un système de liaison avait été créé pour que tous nos compatriotes soient informés à temps. Le système donna en général satisfaction. Vu l'immensité du territoire et les perturbations dans les moyens de communications, il n'est toutefois pas exclu que certains intéressés n'aient pas pu être atteints. Il convient de rappeler ici que nous conseillons toujours à nos compatriotes de faire tout leur possible pour rester en contact avec nos représentations en période de danger.

Certains compatriotes au Pakistan oriental se sont-ils adressés directement au CICR et ont-ils profité de l'oasis politique qu'était devenu l'Hôtel Hilton à Dacca?

Le nombre des Suisses résidents au Pakistan oriental était très limité (1 demi-douzaine de personnes). La plupart d'entre eux étaient d'ailleurs les représentants du CICR et se trouvaient de ce fait à l'Hôtel Hilton.

Comment se composait la communauté suisse au Pakistan?

En 1970, elle comptait 270 personnes (y compris les doubles-nationaux), parmi lesquelles on trouvait notamment des délégués de la coopération technique, des représentants de nos grandes industries, des Suissesses ayant épousé des Pakistanais et des cadres travaillant dans des compagnies étrangères.

De quel ordre sont les pertes subies par les Suisses du Pakistan? Aucun d'entre eux n'a été tué ou blessé lors des opérations militaires; nous n'avons pas non plus connaissance de dégâts matériels subis par des biens suisses dans le cadre de ces opérations.

Il convient toutefois de souligner que nos compatriotes qui ont perdu leur situation au Pakistan à la suite de ce conflit armé et qui avaient préalablement pris la précaution d'adhérer au Fonds de solidarité peuvent prétendre à l'indemnité forfaitaire prévue par les statuts. Cet exemple montre clairement combien il est souhaitable d'adhérer en temps utile à ladite institution. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements et de la documentation à ce sujet auprès de toutes nos représentations diplomatiques et consulaires.

Que sont devenus les compatriotes qui sont rentrés en Suisse? Certains ont d'ores et déjà regagné le Pakistan. Les autres n'ont vraisemblablement pas rencontré de problèmes particuliers, puisqu'ils n'ont pas repris contact avec nos services.

50° Congrès des Suisses de l'étranger

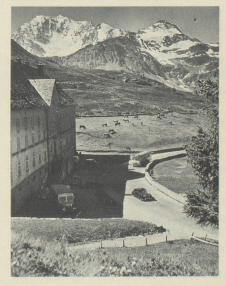
Rendez-vous Suisse – Kramgasse Berne – 1972

C'est sous cette devise qu'auront lieu les manifestations du Congrès jubilaire des Suisses de l'étranger. Dans la ville fédérale les préparatifs ont déjà commencé depuis de nombreux mois. De ce fait nous espérons être agréablement surpris par le nombre de Suisses de l'étranger qui assisteront à ces journées, que nous voulons d'un dotées caractère diose. Afin d'en faciliter l'organisation, il nous serait utile de connaître, le plus tôt possible, le nombre approximatif de compatriotes de l'étranger désireux d'y participer. C'est pourquoi nous serions reconnaissants à tous les intéressés de s'annoncer, dès que possible à l'aide du talon ci-dessous, à notre Secrétariat, soit pour recevoir les pièces destinées à l'inscription définitive, soit pour s'inscrire aujourd'hui déjà. Dans ce dernier cas vous recevrez, au cours

de ces prochaines semaines, les informations nécessaires à la réservation d'une chambre d'hôtel.

Photo S:

Cet hospice, à une altitude de 2000 m, se trouve sur la route d'un de nos cols. Lequel? **S** ...



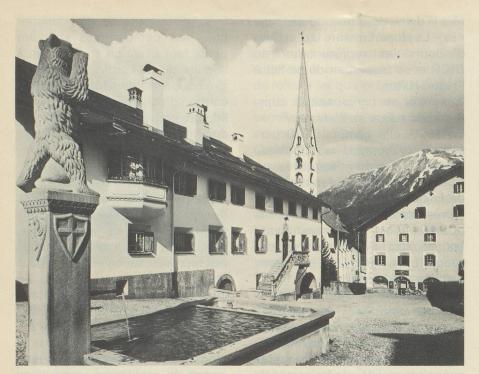


Photo E:

Dans quelle région de Suisse se situe ce petit village? E ...

Pour terminer, un coup d'œil encore sur le programme du Congrès:

Expositions

du 12 août au 24 septembre Exposition de l'œuvre du célèbre artiste suisse Fritz Glarner, de New York, à la «Kunsthalle» de Berne. du 18 au 27 août

Grande exposition des Suisses de l'étranger dans les vitrines de la Kramgasse de Berne (entreprises, institutions, aide aux pays en voie de développement). Les Suisses de l'étranger présenteront leurs activités dans cette ravissante rue commerçante datant du Moyen Age, dont la beauté fut déjà célébrée par Goethe.

du 25 au 27 août

Exposition d'armes de l'armée suisse dans le hall d'expositions de l'Allmend.

du 13 au 27 août

Exposition d'artistes suisses de l'étranger dans différentes galeries bernoises.

Manifestations 22 août

Concert d'orgue à la Cathédrale de Berne, avec la participation du baryton suisse Matthias Vogel de Bruxelles.

23 août

Tir de combat à «Sand» près de Schönbühl (7 km de Berne) par un détachement combiné d'infanterie, de grenadiers et de chars.

24 août

Date

Fête de tir pour les Suisses et Suissesses de l'étranger à Lyss (concours simple à la carabine ou au fusil d'assaut).

(cocher les cases qui vous conviennent)

Le soir, ouverture officielle du Concert (Martin, Mozart, Dvořák) de l'Orchestre symphonique de Berne au Casino de Berne, sous la conduite de Peter Maag de Berlin et avec le concours du pianiste Karl Engel de Hanovre.

25 août

Différentes séances de travail et d'information.

Après-midi: Concours de quilles puis élection du Champion des Suisses de l'étranger.

Soir: grande fête populaire dans la Kramgasse avec danse et attractions, avec la participation d'artistes suisses connus et, nous l'espérons, de groupements suisses de l'étranger.

26 août

Assemblée plénière au Kursaal.

Thème: les droits et devoirs politiques des Suisses de l'étranger. Repas en commun des participants. Soir: représentation au Théâtre de la ville de Berne: «La flûte enchantée», Opéra de W.A. Mozart, sous la direction de Peter Maag de Berlin, avec le concours d'artistes suisses de l'étranger connus.

27 août

Excursion en train et en bateau à Interlaken.

Déjeuner et représentations folkloriques au Kursaal d'Interlaken.

	Je suis intéressé au Congrès et vous prie de m'envoyer le programme
	détaillé et les formulaires d'inscription
	Je m'inscris au Congrès et y prendrai vraisemblablement part avec
	personnes.
	Veuillez me faire parvenir le programme détaillé et un formulaire
	d'inscription.
	Je/nous envisage(ons) de rester à Berne du
	Je désire qu'une chambre d'hôtel me soit réservée par l'Office du
	Tourisme et je vous prie de m'adresser une inscription.
No	m et prénom
Ad	resse

Signature

Talon à retourner au plus vite au: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne.